



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

### **Déclaration présentée par Working Women (WIN), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## **Déclaration**

### **Promotion des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de l'accès des femmes à un travail décent au Soudan**

#### **Introduction**

Working Women Association, fortement mobilisée en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, se félicite de ce que les États examinent le thème prioritaire de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme (« Résultats obtenus et difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles »), et du thème « Accès des femmes et des filles à l'éducation, aux transports, à la science et à la technologie, notamment en vue de la promotion de l'accès égal des femmes au plein emploi et à un travail décent ».

#### **À propos de Working Women Association**

Working Women Association est une organisation non gouvernementale (ONG) intervenant dans le domaine social et reconnue par la Commission de l'aide humanitaire en novembre 1991, en vertu de la loi sur le volontariat et l'action humanitaire. Elle est considérée comme l'une des associations féminines de la société civile les plus actives s'attachant à améliorer les normes et principes du travail décent s'appliquant aux femmes. Nous nous efforçons de mieux sensibiliser aux droits de la femme au Soudan, sur les plans politique, économique et social. Nous cherchons également à améliorer la formation professionnelle et les compétences intellectuelles de nos membres, dont des femmes qui travaillent dans les secteurs public et privé.

Notre organisation dispose de 16 antennes dans tout le Soudan, au niveau de l'État fédéral, des États, des municipalités et des communautés locales. Nous comptons 400 000 membres. Le statut consultatif auprès du Conseil économique et social nous a été accordés en 2010.

#### **Notre mission et nos objectifs**

##### *Mission*

Notre mission est axée sur diverses questions liées à l'égalité des sexes, en particulier dans le monde du travail au Soudan. Nous sommes convaincues qu'il n'est pas possible de garantir l'égalité des sexes et un travail décent pour toutes les femmes au Soudan sans un environnement économique national favorable à l'exercice des droits économiques et sociaux des hommes et des femmes.

##### *Objectifs*

Nos objectifs sont les suivants :

- Renforcer les normes de travail, le patriotisme et les valeurs de la foi chez les femmes qui travaillent;
- Améliorer l'efficacité intellectuelle et professionnelle des travailleuses;

- Aider à défendre et à promouvoir les droits des travailleuses;
- Surveiller les droits et les avantages des membres et résoudre les problèmes auxquels les travailleuses sont confrontées;
- Mener des activités de renforcement des capacités et de promotion des travailleuses;
- Promouvoir les rôles économiques et sociaux des travailleuses;
- Coopérer avec les organisations, les forces sociales et les autorités intervenant dans le domaine de l'égalité des sexes et mener des actions aux niveaux local, régional et international;
- Améliorer les compétences professionnelles et intellectuelles des membres, ainsi que leur statut économique et social;
- Mobiliser les travailleuses, afin qu'elles s'acquittent de leur rôle au sein de la société et de l'État;
- Étudier et revoir la législation du travail dans l'intérêt des travailleuses;
- Coopérer avec les organisations de la société civile afin de renforcer le rôle des femmes soudanaises dans la réalisation des objectifs nationaux que sont le bien-être, le développement économique et la sécurité des personnes, en particulier en faveur des femmes et des filles soudanaises.

### **Nos réalisations**

Nous sommes déterminées à promouvoir les droits de l'homme et la coexistence pacifique entre peuples de cultures et de religions différentes à travers nos programmes, activités, documents pédagogiques, colloques, ateliers, études et conférences. Depuis de nombreuses années, Working Women Association s'attache à promouvoir les droits de la femme et la justice sociale au Soudan et à attirer l'attention sur l'impérieuse nécessité de veiller à ce que les femmes jouissent pleinement de leurs droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civiques.

Le développement est un processus lié au genre qui a des répercussions différentes sur les femmes et les hommes. Working Women Association à l'ambition de créer un cadre des droits de l'homme susceptible de déboucher sur l'adoption de stratégies de développement tenant compte des préoccupations des femmes et des filles auxquelles se réfèrent spécifiquement les OMD : éducation primaire, égalité des sexes et autonomisation des femmes, santé maternelle et travail décent. Nous avons contribué de manière significative à la mise en œuvre des OMD, en mettant un accent particulier sur les droits des femmes sur le lieu de travail et en tenant notamment à :

- Améliorer la condition des travailleuses en alignant la législation nationale sur les conventions internationales relatives aux femmes et à l'emploi;
- Éliminer la pauvreté grâce à des projets de microfinance;
- Favoriser les marchés intérieurs grâce à la création de coopératives de travailleuses rurales;
- Promouvoir les travailleuses secteur informel;

- Sensibiliser les travailleuses afin de réduire la mortalité maternelle, grâce aux services de santé en matière de procréation;
- Lutter contre les pratiques traditionnelles qui portent préjudice aux femmes et aux filles.

### **Défis auxquels les travailleuses du Soudan sont confrontées**

Les défis auxquels les travailleuses du Soudan sont confrontées peuvent être résumés comme suit :

- Améliorer les performances des professionnels au Soudan, en particulier des femmes;
- Renforcer le travail volontaire sur les questions de parité à travers la participation de personnes dévouées, compétentes et créatives, qui ont à cœur de promouvoir les droits des travailleuses;
- Assumer les tâches et responsabilités liées à la condition des travailleuses;
- Adapter les professions exercées par les femmes, promouvoir les travailleuses, leur offrir un environnement de travail décent, renforcer les partenariats et collaborer avec divers partenaires et parties intéressées;
- Entreprendre un programme national en vue de l'élaboration d'une législation relative aux travailleuses et mener sur le terrain des activités de sensibilisation des femmes aux questions juridiques;
- Promouvoir les travailleuses soudanaises à tous les niveaux, en particulier dans les professions intellectuelles, libérales, culturelles, sociales et économiques;
- Inciter les travailleuses soudanaises à jouer un rôle positif et constructif dans le marché du travail, ainsi qu'au sein de la famille et de l'ensemble de la communauté.

Enfin, nous espérons que le cadre de travail et les employeurs seront favorables à la lutte contre la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes, grâce à l'établissement de relations fondées sur l'égalité et le respect entre hommes et femmes et à des interventions concrètes au sein des organisations qui les regroupent.

### **Nos recommandations**

Working Women Association invite les autorités soudanaises chargées des secteurs formel et non formel, ainsi que les organisations de la société civile, à mettre en œuvre les conclusions concertées de la Commission, à respecter le droit humanitaire et les accords internationaux et à honorer leurs engagements concernant la réalisation des OMD.

Working Women Association engage vivement les gouvernements à :

- Mener des évaluations sur le suivi et les responsabilités, en se fondant sur les pactes et conventions internationaux relatifs aux droits de l'homme;
- Veiller à ce que les mesures adoptées pour promouvoir l'autonomisation des femmes sur le marché du travail soient conformes aux droits des travailleurs;

- Accroître le nombre d'évaluations de l'accès des femmes à la santé, notamment en ce qui concerne la procréation et la protection contre la mortalité maternelle;
- Multiplier les outils d'évaluation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation, afin de prendre en compte les liens entre identité sexuelle et autres formes d'inégalité.

Working Women Association invite la Commission à faciliter et à appuyer les efforts déployés par les États pour s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de l'homme. Nous restons déterminées à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies dans l'édification d'un monde dans lequel tout un chacun jouit pleinement de ses droits.

Nous recommandons en particulier ce qui suit :

- Faire face aux problèmes que les femmes rencontrent sur le lieu de travail. Les changements dans les politiques de l'emploi joueront un rôle capital dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail;
- Concevoir des mesures stratégiques et des plans d'action concrets pour promouvoir les droits des femmes sur le lieu de travail;
- Promouvoir et protéger les droits des femmes en matière d'emploi et de participation à la prise de décisions;
- Mieux sensibiliser aux inégalités entre les sexes sur le lieu de travail et renforcer les capacités permettant de venir à bout de ce phénomène, et promouvoir la mise en œuvre de politiques visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et à protéger celles qui en sont victimes;
- Jouer un rôle de premier plan dans la mise au point d'une base de connaissances sur les interventions efficaces en matière de santé sur le lieu de travail;
- Accroître la participation des femmes aux instances électives et leur représentation dans ces instances, et créer en leur faveur des emplois décents et des conditions de travail sûres.
- Renforcer la capacité du Gouvernement du Soudan de répondre aux défis auxquels font face les femmes sur le lieu de travail, améliorer l'accès aux informations relatives à l'égalité des sexes et au développement, et soutenir les organisations non gouvernementales et la société civile;
- Apporter une réponse aux attitudes et comportements des hommes et des femmes, notamment à travers des campagnes de sensibilisation, l'établissement de réseaux et le renforcement des capacités des parties prenantes;
- Inciter le Gouvernement du Soudan à ratifier les accords internationaux et régionaux qu'il a signés.